fédération française des échecs
Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

A l'attention de
Monsieur le Maire de la Ville de Liffré

A Saint-Quentin en Yvelines
Le 29 novembre 2013

Monsieur le Maire,

A l'occasion de l'attribution à votre commune du diplôme d'honneur délivré par l'association L'Echiquier du Pays de Liffré, la Fédération Française des Echecs (F.F.E.), vous remercie chaleureusement de votre investissement et de votre soutien en faveur du Jeu d'Echecs.

La F.F.E. est agréée depuis le 20 Mai 1952 par le Ministère de l'Education Nationale, et est reconnue comme Fédération Sportive depuis le 19 Janvier 2000.

La F.F.E compte près de 60.000 licenciés, regroupés dans plus de 900 clubs.

Nous sommes particulièrement attachés au fait que les clubs puissent, au sein de chaque commune, être des lieux de sociabilité, de sportivité, et de rencontres intergénérationnelles (on peut en effet jouer aux Echecs dès 4 ans, et sans aucune limite d'âge). Le soutien que vous accordez au club de votre ville, L'Echiquier du Pays de Liffré, ne pourra que renforcer cette action sur le terrain.

Par ailleurs, la F.F.E encourage les initiatives visant à favoriser la pratique de masse, et notamment par l'intermédiaire d'initiations dans le cadre scolaire. Nous accordons en effet une attention particulière au développement de notre discipline dans les territoires car nous pensons, comme le rappelle la Convention-cadre signée avec le Ministère de l'Education Nationale, que le Jeu d'Echecs a vocation à trouver une place entière dans les écoles de France et qu'il constitue un vecteur pertinent d'aide aux apprentissages basiques. Le club de L'Echiquier du Pays de Liffré est bien sûr à votre écoute pour des développements possibles en milieu scolaire.

En vous renouvelant nos remerciements pour votre engagement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Diego Salazar
Président de la Fédération Française des Echecs

BP 10054 - 78185 Saint Quentin en Yvelines Cedex – Tél. : 01 39 44 65 80 – Fax. : 01 39 44 65 90
ASSOCIATION DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1er JUILLET 1901 – JOURNAL OFFICIEL 22 MAI 1921